

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2026

Invités :

- **Membres du Conseil d'administration** : Ginette LECRENAIS (présidente), Georges LE BRIS (1^{er} vice-président), Isabelle MONNIER (secrétaire), Claude BOISSEAU (secrétaire adjoint), Gilbert CORVAISIER (trésorier), Josiane ALEXANDRE, Jacqueline BOBILLE, Annick CAZOULAT, Nicole CHOINE, Mireille CORVAISIER, Didier DEBELLEY, Olivier GANIER, Anne-Yvonne GAUTHIER Sophie GENADINOS, Erwan KERVELLA, Serge OPPEIN, Yves ROUSSEL, Claudine ROUX.
- **Membres du CA excusés** : Thierry LE BASTARD, Josiane MENAGER.
- **Membres de droit excusés** : Christian PARISOT (adjoint chargé de la vie associative et des sports). Gisèle BARRE (conseillère municipale chargée de la vie associative)
- **Invité** : Yann FLOCH

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

*Le procès-verbal du Conseil d'administration du 6 octobre 2025
est approuvé à l'unanimité des présents.*

*Le procès-verbal du Conseil d'administration du 1 décembre 2025
est approuvé à l'unanimité des présents.*

2. SÉMINAIRE DIRIGEANTS

Le séminaire a eu lieu le 12 janvier 2026 – 19 présents – repas pris à **PAPILLES & CIE**.

LES 3 ATELIERS DE RÉFLEXION (cf. compte-rendu de C. Boisseau : [*annexeSeminaires*](#))

ATELIER 1 - RENCONTRE DIRIGEANTS-ANIMATEURS : Pilotes Anne-Yvonne G. et Josiane A.

INTITULÉE : JOURNÉE D'INTEGRATION DES ANIMATEURS

cf. compte-rendu joint : [*annexeIntegration*](#). Sont reprises ici les conclusions.

- **Date** : Jeudi 28 mai – salle de Grippé n°1
- **Format** : **sur 1 journée**, avec l'odj suivant :
 - 8h30 Accueil
 - 9h-9h45 puis 10h-10h45 puis 11h-11h45
 - Organisation de 3 activités :
 - Activité 1 marche en extérieur
 - Activité 2 sports de raquette à la salle annexe du palais des sports
 - Activité 3 activ'mémoire danse en salle de grippé
 - Chaque activité a une durée de 45 minutes, chaque personne devra faire, si cela lui est possible, les 3 activités.*
 - 12h Repas à la Chaumière
 - 14h Activité pétanque boulodrome.
 - 16h15 Informations descendantes (sécurité, Asso-connect...)
 - 17h Pot de clôture
- **Public** : le CA, les 61 animateurs, les Responsables d'activités qui ne sont pas animateurs, Brigitte LEVAVASSEUR qui a animé la formation tronc commun et Sandrine DUVACHER, animatrice de gymnastique. Donc potentiellement 70 personnes.
- **Repas** : à la Chaumière

ATELIER 2 - BUDGET : Olivier G.

Synthèse d'Olivier, jointe : *annexeBudget*

Trois 3 points ont été abordés lors de l'atelier budget :

- Règlement financier (Annexe 5 au Règlement Intérieur) : le contenu du règlement fera l'objet d'une révision pour proposition et validation au prochain CA du 19 mai.
- Excédent trésorerie CRA : nous ferons *courant avril un point sur l'exercice en cours* et une proposition sur une baisse de cotisation pour les seules réinscriptions, ce en fonction du montant dépassant le fonds de roulement défini dans le règlement financier ; cette proposition sera à présenter et valider au CA du 19 mai compte tenu des premières inscriptions 2026-2027 intervenant le 2 juin.
- Budget prévisionnel : la préparation doit démarrer dès les inscriptions terminées afin que le budget prévisionnel soit présenté et validé en CA avant l'AG de fin d'année ; à cette AG seront commentés les recettes et dépenses exceptionnelles.

ATELIER 3 – JEUX SUR TABLE : Pilotes Serge OPPEIN. et Marie-Christine RAULT

L'idée de base était de faire un évènement regroupant l'ensemble des activités. Une belle affiche vaut mieux qu'un long discours :



Hélas le nombre escompté de participants étant loin d'être atteint, cette manifestation a été annulée.

3. POINT SUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

VIS-À-VIS DE LA MAIRIE

- **Le dossier de demande de subvention** a été déposé par la Présidente le 15 novembre 2025, et a été enregistrée le 24 novembre 2025 sous la référence 00000685
- **La parution dans l'annuaire des associations** a été vérifiée.
- Réception de l'accord de la mairie pour une **subvention municipale** calculée selon les critères communs à toutes les associations (nombre d'adhérents, âge et % de Cessonnais). Une somme d'un montant de 1 831 € a été attribuée à CRA.

VIS-À-VIS DE LA PRÉFECTURE

- A l'issue de l'AG, la **déclaration à la préfecture** de la liste des membres siégeant au Conseil d'administration et de la composition du bureau a été effectuée par la Secrétaire. Récépissé en retour reçu en date du 19 novembre 2025.

SACEM

- Mado DIARD a effectué la déclaration Sacem pour les activités dansées régulières. Cette déclaration donne droit à 3 manifestations exceptionnelles pour la saison qui sont la galette des rois, le repas danses country le repas danses de salon en ligne.

4. INSCRIPTIONS

LES DERNIERS CHIFFRES : chiffres au 22 mars 2026.

619 adhérents dont 587 cesson nais (95%)

41 personnes sans adresse courriel, en baisse

113 nouveaux (18%), c'est beaucoup.

337 femmes (54 %) et 281 hommes (46%)

PERMANENCES : tenues les 5/01, 2/02 et 2/03 avec quelques nouvelles inscriptions à chaque fois.

Pas de modulation du prix de la cotisation de base en fonction de la date (décision CA 4 mars 2025).

PRIX DE LA COTISATION OU DES INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS AVEC SUPPLÉMENT

Pas de modulation du prix de la cotisation de base en fonction de la date (décision CA 4 mars 2025).

Le montant perçu pour les activités avec supplément (gymnastique et natation) ne sont pas remboursables.

SAISON 2026-2027

Dates d'inscriptions

- mardi 2 juin 2026, salle réservée de 14h à 17h15 – ouverture au public de 14h45 à 17h (réinscriptions seulement)
- jeudi 10 septembre de 14h30 à 17h30 - ouverture au public de 15h à 17h
- jeudi 17 septembre de 14h30 à 17h30 - ouverture au public de 15h à 17h
- mardi 22 septembre de 14h à 17h15 - ouverture au public de 14h15 à 17h

Tarifs

- Cotisation à 35 € votée à la dernière AG.
- Maintien de la cotisation gymnastique à 35 € le créneau
- Maintien de la cotisation natation à 90 € (70 € pour les renouvellements)
En cas d'ouverture d'un nouveau créneau et d'inscription aux deux créneaux, cette cotisation sera doublée.
Un créneau coûte environ 2 400 € par an à CRA.
- Tennis : participation à l'achat des balles : 5 € en espèces - à recouvrer par l'activité tennis
- Pickleball: participation à l'achat des balles : 5 € en espèces - à recouvrer par l'activité pickleball

Autres ?

- Un nouveau créneau de piscine ? La demande sera faite par la Présidente.
- Inscriptions à Activ-mémoire : le créneau est saturé. Une réflexion à prévoir pour savoir comment gérer, une jauge par créneau, une jauge totale, limiter les nouvelles inscriptions ? Décision lors du prochain CA.

5. LES ACTIVITÉS

Le prochain Conseil d'Administration est élargi à l'ensemble des responsables d'activités.

Dans ce chapitre, le seul sujet abordé a été celui de la sécurité des équipements mis à disposition

6. FORMATIONS (O.GANIER)

Sept personnes ont validé leur formation d'animateur ? Un seul reste en cours de mise en situation (Golf/swingolf),

CRA comprend maintenant 61 animateurs (liste à mettre sur Assoconnect et sur le site (Annexe 2 au règlement intérieur), 3 encadrants non animateurs,

Deux demandes de formation animateurs ont été formulées jusqu'ici pour l'an prochain.

17 formations PSC1 / RPSC1 sont programmées pour mai 2026

7. RÔLES ET RESPONSABILITÉS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

COOPTATION DE YANN FLOCH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

Yann FLOCH a proposé sa candidature pour être administrateur. Comme le prévoient les statuts de l'association, il est possible de devenir administrateur sur cooptation du Conseil d'administration, le postulant devra se présenter à l'élection lors de la prochaine AG.

La candidature de Yann FLOCH est approuvée à l'unanimité des présents.

CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU

- CA : 1 poste d'administrateurs non pourvu
- Bureau : pas de 2^{ème} vice-président
- Bureau : pas de trésorier-adjoint

- Josiane MENAGER informe qu'elle ne se représentera pas au CA lors de la prochaine AG.

AUTRES POSTES OU FONCTION À POURVOIR

- **Prochain président**
- Responsable de la communication
- Référent informatique : mise en place et suivi des solutions
- Faut-il prévoir un référent sécurité ?

8. MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS À COURT TERME

LE 19 MARS SENSIBILISATION AUX RISQUES ROUTIERS (ORGANISATION CRA)

163 adhérents inscrits + une dizaine de l'Amicale des retraités

Quel dispositif ?

- 4 personnes pour la sécurité sous la responsabilité de Yves ROUSSEL
- 4 personnes pour le contrôle des entrées chargées du comptage des personnes et du contrôle des sacs.
- Ces 8 personnes porteront le vêtement bleu de l'association.
- *Hors réunion, 172 personnes présentes à cette conférence.*

JOURNÉE D'INTÉGRATION DES ANIMATEURS LE 8 MAI 2026 (ORGANISATION CRA)

Cf. Chapitre 2 Séminaire Dirigeants

SEMAINE DU SPORT (ORGANISATION VILLE DE CESSON)

CRA s'est porté volontaire pour les activités pickleball (7/8 personnes, contact Olivier GANIER) et l'athlétisme (25 personnes (contact : Sophie GENADINOS) en demandant que l'athlétisme est plutôt lieu le jeudi 18 juin (journée festive activ'mémoire le 19).

CESST'IVAL (ORGANISATION VILLE DE CESSON)

Contact Nicolle CHOINE, sauf pour le feu d'artifice Isabelle MONNIER

RETOURS SUR LES MANIFESTATIONS PASSÉES

GALETTE DES ROIS

Des retours... Opération bien menée, spectacles originaux et de qualité. Près de 300 participants.

Avant la manifestation, une lecture du contrat a été effectuée avec vérification des aspects sécurité. Le seul écart constaté concernait la sécurité incendie

Pour la sécurité incendie, (article MS46 et L14 paragraphe 1) :

- 2 personnes désignées (personnes ayant reçues une formation sécurité incendie)

Et si nombre de total de personnes (public, personnel...) présentes dans les locaux > 300

- 2 agents SSIAP 1 supplémentaires (Service de Sécurité Incendie et d'Aide aux Personnes)

Le CA décide de limiter désormais le nombre de participants à 299 personnes.

REPAS DES MARCHEURS ET SÉJOUR MARCHE

Le repas 2025, à Cardroc, a été un succès, Le prochain repas sera organisé par le groupe B (nov.-déc. 2026)

Pas de séjour rando en 2026, faute d'organisateur disponibles... Une réunion est organisée ce vendredi 12 mars pour étudier la possibilité d'un séjour 2027, et d'une sortie à la journée d'ici juillet 2026.

ESCAPADE À PARIS

La sortie a été presque unanimement (!) plébiscitée.

LISTE DES MANIFESTATIONS

Apparaissent dans cette liste les manifestations postérieures à la dernière Assemblée Générale

MANIFESTATIONS INTERNES AUX ACTIVITÉS

- 9 octobre : repas des nageurs
- 18 novembre : réunion d'accueil des marcheurs
- 19 novembre : challenge pétanque. 65 participants, repas à la Chaumière
- 20 novembre : repas MAC
- 10 décembre : repas des marcheurs
- 13 et 14 décembre 2025 : escapade à Paris
- 3 février 2026 : galette des rois

- 13 mars 2026 : Tournoi interne de Tennis de Table, avec participation d'ACL.
- 27 mars 2026 : Soirée « danse en ligne »
- 3 avril 2026 : premier tournoi de pickleball
- 24 avril : journée Ile d'Arz et Ile aux Moines
- Du 7 au 14 mai 2026 : voyage au Portugal
- 1 juin 2026 journée festive « activités de raquettes »
- 5 juin 2026 journée festive « danse country »
- 19 juin 2026 journée festive « activ'mémoire »

MANIFESTATIONS EXTERNES

- 17 novembre 2025 : tournoi inter-régional de tennis – 48 joueurs, 3 remplaçants – repas gérés par bénévoles salle n°1.
- 21 novembre 2025 : tournoi inter-associations de Tennis de table - 106 joueurs – repas à la Belle Equipe
- Mardi 2 décembre 2025 : prestation du groupe d'animation, des activités dansées et des chants de marins, à la **résidence Beausoleil**, à l'occasion des fêtes de Noël (organisation Mairie).
- Mardi 9 décembre 2025 : prestation du groupe d'animation, des activités dansées et des chants de marins, à la **résidence d'Automne**, à l'occasion des fêtes de Noël (organisation Mairie).
- 14 décembre 2025 : participation à l'encadrement de la corrida Cessonnaise (organisation OC Athlétisme) – 32 bénévoles de CRA.
- 14 février 2026 : repas des aînés animé par le groupe d'animation, les activités dansées, les chants de marins et la chorale de l'Amicale des retraités (organisation Mairie), 60 bénévoles CRA

9. COMMUNICATION

ARTICLE DANS UN PROCHAIN CIM ?

Possibilité de faire un article pour un prochain CIM : l'idée est de faire passer le message que la pratique des activités est encadrée par des animateurs formés. Une façon de clôturer cette première session de formation. Les délais sont trop courts, l'opération est momentanément abandonnée.

BULLETIN L'INFO

BULLETIN L'INFO N° 41

Le bulletin info sera distribué semaine du 16 au 22 mars. Le bulletin contient un article sur Cesson qui est labellisée « Ville Européenne du Sport » ; le comité de rédaction a souhaité que le bulletin soit distribué après la tenue des élections municipales.

Des changements : Marie-Christine RAULT a intégré le comité de lecture, et Josiane ALEXANDRE remplacera Yves ROUSSEL à la distribution à partir du n° 42 de septembre 2026.

Distribution : 496 bulletins adhérents – 122 couples- 25 partenaires et institutionnels ; donc 600 exemplaires commandés, par pas 100.

Distribution : 24 destinataires avec bxl difficilement accessibles (nouveaux immeubles, campagne et hors Cesson ou Tizé) ; un courriel leur sera envoyé.

PARTENAIRES

D. DEBELLEY nous fait part de l'entrée d'un nouveau partenaire : la société **O²**, investie dans les services à la personne.

MATÉRIEL DE COMMUNICATION

A faire : mise à jour des flyers, des oriflammes.

10. POINT FINANCIER, SÉCURITÉ ET DIFFÉREND ACTIVITÉ SWIN GOLF

POINT FINANCIER

SUBVENTION MUNICIPALE

Accord d'une subvention municipale de 1831 €. Dans le budget prévisionnel présenté et approuvé en AG, nous avons mis le montant à 0 €. Le CA décide d'un don d'un montant de 1500 € à l'association LA PASSERELLE.

MONTANT DE LA COTISATION POUR LES RENOUVELLEMENTS

Compte-tenu de notre trésorerie, fait-on une réduction pour les renouvellements ? Le point sera instruit lors de la réunion budget du 4 mai pour proposition au CA du 19 mai.

DIFFÉREND ACTIVITÉ SWIN GOLF

-----Rappel du PV du CA du 6 octobre 2025

Samedi 30 août 2025 : sur le marché, remise en main propre à la Présidente Ginette LECRENAIS d'un courrier émanant de Jean-Pierre PAVIOT, Responsable d'Activité swin golf et demandant l'exclusion de l'association de Madame Marie-Françoise REHAULT.

Jeudi 11 septembre 2025 : réception par la Secrétaire Isabelle MONNIER d'un courrier émanant de Jean-Pierre PAVIOT, Responsable d'Activité swin golf adressé à Cesson Retraite Active, et nommément sa Présidente, et demandant la sanction suivante « l'exclusion de Mme REHAULT de l'association ».

Après 40 mn de discussion le Conseil d'administration décide, en première intention, l'envoi par la Présidente d'un courrier à Madame Marie-Françoise REHAULT, l'invitant temporairement à ne pas pratiquer le swin golf. Monsieur Jean Pierre PAVIOT sera informé.

Espérant que cette mesure, légère, participera à ramener la sérénité au sein de cette activité.

Un courrier recommandé a été envoyé à Jean-Pierre PAVIOT pour l'informer de cette décision et l'invitant à une réunion physique s'il le souhaitait,

Un courrier recommandé a été envoyé à Marie-Françoise REHAULT pour l'informer de cette décision.

Jean-Pierre PAVIOT n'a pas a fourni 2 réponses :

Le vendredi, janvier 30, 2026, 17:54, Jean-Pierre PAVIOT <jp.paviot@orange.fr> a écrit :

Bonjour Isabelle. J'ai bien reçu la lettre recommandée (après 6 mois d'attente) concernant Me Marie Françoise Rehaut. Le conseil d'administration a décidé d'exclure temporairement Me Rehaut à la pratique du swing golf ! Temporairement signifie combien de temps ? Et après elle reprendra cette activité. On déplace le problème mais on ne le règle pas. N'ayant pas obtenu l'exclusion de cette personne, je quitte mes fonctions d'animateur du swing golf. L'humiliation que j'ai subie en public est trop grave et je pense que le conseil d'administration ne se rend pas compte de l'humiliation et d'avoir sali mon honneur.

Le matériel est à récupérer au 10 rue de la pommeraie (canne, trousse de secours, balles)

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Et

De : monnier@yahoo.fr
Pour : ginette.lecrenais@laposte.net 01/02/2026, 17:54
Sujet : Tr : Bonjour Isabelle. Petite rectification je ne démissionne pas je fais juste un break, je suspens pour quelques temps le rôle d'animateur car j'ai besoin de souffler les moments sont difficiles pour moi en ce moment. Merci.

Voici un nouveau message de Jean-Pierre !!!

Bonne journée

Isabelle

Début du message transféré :

Le samedi, janvier 31, 2026, 08:17, Jean-Pierre PAVIOT <jp.paviot@orange.fr> a écrit :

Envoyé depuis l'application Mail Orange

L'affaire dure depuis le 26 juin 2025. Après discussion, le CA décide de ne pas renouveler sa confiance à Jean-Pierre PAVIOT en tant que responsable d'activité. L'information sera donnée de vive voix lors d'un entretien où seront présents, la présidente, le 1^{er} vice-Président et Olivier GANIER.

Hors réunion, Jean-Pierre PAVIOT a refusé cette rencontre.

SÉCURITÉ DES ÉQUIPEMENTS MIS À DISPOSITION

Tous les ans, la Présidente signe la convention de mise à disposition des installations sportives et de loisirs, dans laquelle il y a notamment un ARTICLE 6 : assurance, responsabilité

« .../...

L'utilisateur reconnaît également :

- avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité concernant les installations et matériels mis à disposition, et s'engage à les appliquer, ainsi que des éventuelles consignes spécifiques données par le représentant de la Ville compte tenu de l'activité envisagée (voir annexes) L'agent d'exploitation est référent incendie durant son astreinte. En dehors des périodes de service et d'astreinte de l'agent d'exploitation, l'utilisateur devra nous fournir l'identité du référent incendie/sécurité.
- avoir constaté avec le représentant de la Ville l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction (extincteurs, robinets d'incendie armés) et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et issues de secours en accord avec les documents d'organisation de surveillance et de secours.
- Avoir partagé en interne les annexes (« note d'information » et « sécurité incendie et exercices d'évacuation la procédure ») à l'ensemble des usagers exploitant les locaux et/ou sites appartenant à la commune de Cesson-Sévigné. Un temps d'échange en début d'année sur les thématiques inhérentes à la sécurité est demandé.
- Appliquer les consignes qui figurent dans les annexes (« note d'information », « sécurité incendie et exercices d'évacuation la procédure » et « fiche réflexe »).

.../... »

La commission sécurité a émis un avis défavorable sur l'équipement - Palais des Sports

Une visite de la commission de sécurité s'est tenue le 4 février dernier au Palais des Sports. A cette occasion les préventionnistes du SDIS ont relevé plusieurs non-conformités ayant conduit à l'émission d'un avis provisoire défavorable.

Les dysfonctionnements constatés concernent principalement les conditions d'exploitation du site, à savoir :

- le stockage de matériel devant des issues de secours
- le stationnement véhicule devant issues de secours

- l'obstruction de la voie pompier
- l'utilisation de barbecues sous le bâtiment
- une procédure d'évacuation insuffisamment maîtrisée par les usagers

Afin de lever cet avis défavorable, une réunion sur site avec les dirigeants et responsables des structures utilisatrices, a eu lieu le mercredi 4 mars 2026 dans le but d'évoquer les problématiques constatées et de définir les mesures correctives à mettre en œuvre.

Lors de cette réunion, il nous a été demandé de s'assurer que ces consignes sont bien appliquées.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOTRE ASSOCIATION ?

1/ Pour les équipements usuellement autorisés*, les encadrants sont fortement encouragés :

- à reconnaître les issues de secours, les dispositifs de sécurité (extincteurs, défibrillateurs... affichage de consignes)
- à les indiquer à l'ensemble des participants en début de saison
- à prendre connaissance de l'endroit de stockage de la trousse de secours et de ce contenu

(*) Equipements usuellement autorisés = les équipements objet de la convention de mise à disposition des installations sportives et de loisirs

2/ Pour les équipements utilisés exceptionnellement (salles de spectacles, installations sportives lors des tournois...)

- si l'équipement ne fait pas l'objet d'une convention spécifique, s'assurer que les mêmes conditions de sécurité sont remplies,
- si l'équipement fait l'objet d'une convention spécifique, s'assurer que les conditions de sécurité indiquées sur celles-ci sont remplies,
- se munir d'une trousse de secours.

3/ Informer les responsables d'activités et animateurs par la publication sur le site internet de la convention mise à disposition des installations sportives et de loisirs et de ses annexes.

Se pose la question de la formation d'« Equipiers Incendie » pour l'utilisation du Carré Sévigné et de l'auditorium du Ponts des Arts

11. AUTRES POINTS ET CALENDRIER

SALLE 19

Confirmation d'une jauge à 5 personnes pour l'occupation de cette salle.

Nettoyage, se débarrasser des matériels informatiques

CALENDRIER MULTI-ACTIVITÉS

- jeudi 9 avril : réunion Gestion de la croissance de l'association, 13h-15h, salle de l'Etournel "Ile aux Oiseaux"
- lundi 4 mai 2026 : réunion budget, 16h30, salle annexe de la touche Ablin
- mardi 19 Mai 2026 : Conseil d'administration élargi, salle de l'île aux oiseaux de 14h à 20h

SAISON 2026-2027 INSCRIPTIONS SALLE DE LA TOUCHE ABLIN

- mardi 2 juin 2026, salle réservée de 14h à 17h15 – ouverture au public de 14h45 à 17h
- jeudi 10 septembre de 14h30 à 17h30 - ouverture au public de 15h à 17h
- jeudi 17 septembre de 14h30 à 17h30 - ouverture au public de 15h à 17h
- mardi 22 septembre de 14h à 17h15 - ouverture au public de 14h15 à 17h

La présidente,
Ginette LECRENAIS

Le secrétaire adjoint
Claude BOISSEAU